

INTRODUCTION

DU FRANÇAIS AU VIETNAMIEN : L'HISTOIRE  
D'UN PAYS SE LIT AUSSI DANS SA LANGUE

Daniel Modard, Laurence Vignes  
Université de Rouen

Le dictionnaire franco-vietnamien proposé par notre collègue Dang Thai Minh<sup>1</sup> est, à bien des égards, un ouvrage extrêmement original tant par sa richesse (3917 entrées y sont répertoriées) que par sa structure (les termes proposés sont tous constitués à partir d'emprunts directs que le vietnamien a faits au français). Ce dictionnaire intéressera très certainement un large public – aussi bien vietnamien que français - dans la mesure où il est à la fois le reflet de l'histoire commune de deux pays (la France et le Viêt-Nam), mais aussi le témoin des influences réciproques qui ne manquent jamais de se produire lorsque deux langues et deux cultures restent au contact l'une de l'autre pendant une longue période.

La présentation qui suit est essentiellement destinée à rendre cet ouvrage plus accessible à des étudiants, des enseignants ou des chercheurs intéressés par la francophonie en Asie du Sud-est ou à des non spécialistes curieux d'avoir une explication sur des ressemblances pouvant exister entre certains mots vietnamiens et français. Elle permettra également au lecteur – du moins, nous l'espérons - de mieux comprendre la façon dont ces emprunts au français se manifestent aujourd'hui en vietnamien. En effet, si la proximité lexicale entre le français et le vietnamien est évidente dans de nombreux mots ou expressions encore usités aujourd'hui au Viêt-Nam (**cà phê** : café - **com-mãng-đăng** : commandant - **ra-lãng-ti** : ralenti - **tú lơ mông** : tout le monde - **sô cô la** : chocolat...), cette proximité est nettement moins sensible dans d'autres termes alors que ces derniers ont bien été constitués à partir d'étymons français. En voici quelques exemples : **vi la cô-lô-nhàn** : villa coloniale - **sếp ga** : chef de gare - **phạm nhe** : infirmier...

LA LANGUE VIETNAMIENNE À LA RENCONTRE DE SON PASSÉ

Le Viêt-Nam est un pays qui continue encore à fasciner bon nombre de Français au 21<sup>ème</sup> siècle. L'une des principales raisons de cet engouement est probablement que les traces d'une histoire partagée y sont encore largement perceptibles de nos jours, aussi bien du point de vue de l'architecture de quelques grandes villes (Hanoï en est un exemple probant ; Ho Chi Minh ville – que l'on appelait autrefois

« le petit Paris » - en est un autre) que de certaines pratiques culturelles (l'usage du pain au moment des repas) ou même de la langue. Sur ce dernier point, le dictionnaire des mots vietnamiens d'origine française proposé par notre collègue Dang Thai Minh constitue une parfaite illustration de ce métissage linguistique que l'on peut encore constater aujourd'hui dans la langue vietnamienne (nombreux emprunts au français) en même temps qu'un témoignage éloquent des multiples évolutions que peut subir une langue tout au long de son histoire.

## 1 - La Chine ou la domination culturelle d'un empire.

Le vietnamien<sup>2</sup>, aujourd'hui langue nationale du Viêt-Nam, a subi de nombreuses influences tout au long de son histoire. Tout d'abord celle de l'Empire chinois qui imposera la première forme d'écriture au Viêt-Nam (le *chữ nho*).

*Retour sur une histoire mouvementée...*

C'est en 111 avant notre ère que la Chine parviendra à annexer le *Nam Viet*, région couvrant la partie nord du Viêt-Nam actuel. Cette région – que l'on situe dans le delta du Fleuve Rouge - sera dénommée, par la suite, *An Nam* (Sud pacifié). Elle est encore considérée aujourd'hui comme « le berceau » de l'Etat vietnamien. Lorsqu'il s'agira d'introduire une première forme d'écriture au Viêt-Nam, c'est donc très « logiquement » que les Chinois – alors en situation de domination dans le pays - opteront pour leur propre langue, le chinois. « Ecriture des Lettrés » par excellence, le *chữ nho* restera l'écriture officielle du Viêt-Nam jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle, en particulier pour les élites. Par conséquent, c'est en chinois – et dans des caractères chinois – que les textes de la Cour et de l'administration vietnamienne seront transcrits jusqu'à cette époque. De même, le *chữ nho* sera conservé jusqu'à cette période pour les concours de Lettrés.

Sur le plan politique, le pays parviendra cependant à se libérer de l'emprise de la Chine en 939 ap. J.C. Après dix siècles d'emprise chinoise, le Viêt-Nam retrouvera ainsi sa liberté et prendra, du même coup, le nom de *Dai Viet*. L'Etat national vietnamien se structurant progressivement, on verra apparaître une nouvelle écriture (le *chu nom* ou « Ecriture du Sud ») qui servira, cette fois-ci, à transcrire le vietnamien - et non le chinois - même si ce sont bien des caractères chinois qui continueront à être utilisés. Cette nouvelle écriture – adoptée par de nombreux intellectuels - sera surtout utilisée à partir du XIII<sup>e</sup> siècle pour la rédaction d'œuvres littéraires. Toutefois, le pouvoir vietnamien ne reconnaîtra jamais le *chu nom* en tant qu'écriture officielle au Viêt-Nam<sup>3</sup>, ce qui freinera grandement son expansion. Par ailleurs, comme cette écriture nécessitait, de toute façon, une excellente connaissance du chinois (ce sont des caractères chinois qui continuaient à être utilisés), elle restera l'apanage d'une élite intellectuelle. Dans les faits, jusqu'à l'arrivée des Français, la Chine continuera à exercer une forte influence sur le Viêt-Nam par sa langue, ses technologies (riziculture intensive, mise au point de réseaux d'irrigation...) et ses arts (nombreux emprunts culturels et religieux à la Chine). Du point de vue politique, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, le Viêt-Nam entamera son extension vers le sud. Celle-ci s'achèvera au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Un troisième système d'écriture élaboré par des missionnaires – le plus souvent d'origine portugaise - utilisera l'alphabet phonétique romanisé pour transcrire le vietnamien. Ce système d'écriture a été codifié par Alexandre de Rhodes (1591 – 1660), un père jésuite français originaire d'Avignon. Maîtrisant parfaitement la langue annamite, il s'emploiera pendant près de vingt ans, à transcrire les caractères chinois en caractères latins. Son dictionnaire annamite – latin – portugais est présenté au pape Alexandre VII, à Rome, en 1651. Il est aujourd'hui connu sous le nom de *quốc ngữ*. Il est manifeste que les préoccupations des Jésuites au XVII<sup>e</sup> siècle étaient loin de se limiter à des questions linguistiques. Grâce à ce nouveau système d'écriture, fondé sur une graphie latine, Alexandre de Rhodes souhaitait avant tout développer l'évangélisation de la population en favorisant la traduction et la diffusion des textes religieux. Même si les Vietnamiens ont longtemps manifesté une certaine défiance vis-à-vis du *quốc ngữ* – il était principalement utilisé, à ses débuts, par les missionnaires à des fins religieuses – il s'est finalement imposé au fil du temps et a reçu le statut « d'écriture nationale » en 1919.

## 2 - La présence française : l'imposition d'une nouvelle autorité.

Si l'influence culturelle de la Chine continuera à se manifester jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle, son rôle politique, quant à lui, commencera à décliner dès 1858 avec l'arrivée des Français. En effet, dès la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, les Français imposeront progressivement leur autorité sur le Viêt-Nam qui sera alors divisé administrativement en trois parties : le Tonkin (au nord), l'Annam (au centre) et la Cochinchine (au sud). Cette emprise s'accroîtra clairement à partir de 1887, date à laquelle le Viêt-Nam et le Cambodge seront regroupés au sein d'une même entité – l'Union indochinoise – confiée à un gouverneur général français (le Laos rejoindra cette entité en 1893). Au Viêt-Nam, c'est vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que le *quốc ngữ* (écriture alphabétisée du vietnamien) commencera réellement à se diffuser, à la fois sous l'impulsion des autorités françaises et des mouvements anticolonialistes. Pour les Français, le *quốc ngữ* présentait l'avantage de rapprocher le système d'écriture vietnamien du français. Ce choix avait pour première conséquence de marginaliser un peu plus l'influence de la Chine (on passait, de fait, d'une notation idéogrammatique à une notation alphabétique). Pour les anticolonialistes vietnamiens, la revalorisation du *quốc ngữ* leur apparaissait comme un des outils les plus efficaces pour favoriser une meilleure structuration de leur mouvement. En effet, ils voyaient, à travers cette écriture, un moyen pour le Viêt-Nam de s'affirmer du point de vue culturel et symbolique vis-à-vis de la France tout en se démarquant de la Chine, voisin incontournable par son appui à l'opposition au pouvoir français, mais aussi embarrassant, à bien des égards, par sa volonté d'hégémonie.

Même si la diffusion du *quốc ngữ* s'accroît de façon très sensible à partir de cette époque<sup>4</sup>, il n'en demeure pas moins que l'enseignement au Viêt-Nam – à partir du secondaire - continuera à être exclusivement dispensé en français pendant toute la colonisation. De même, c'est le français qui sera utilisé dans l'administration. Cette situation conférera du même coup un statut de prestige incontestable à la langue française de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle à 1945. Du point de vue institutionnel, la langue vietnamienne, quant à elle, restera longtemps marginalisée par le pouvoir français. Son confinement à l'école primaire en est une bonne illustration. L'impact

réal d'une telle politique (la pratique du français réservée aux élites) est à relativiser dans les faits. En 1945, on estimait, en effet, que 10% seulement de la population de ce pays était scolarisée alors que la proportion des Vietnamiens analphabètes s'élevait à environ 80%. Or, le vietnamien était la langue utilisée de façon quasi-exclusive par la population dans leur vie quotidienne, ce qui confèrera, de fait, un rôle prépondérant à cette langue pour la majorité des Vietnamiens. Par ailleurs, les livres, revues et journaux rédigés en vietnamien se multiplieront dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle. Signalons qu'à partir de 1906, le *quốc ngữ* deviendra obligatoire dans l'enseignement secondaire et universitaire pour transcrire le vietnamien, une façon évidente pour le pouvoir colonial français d'amener les Vietnamiens à se démarquer encore un peu plus de l'influence chinoise.

Il faudra attendre le 7 mai 1954 avec la victoire de l'Armée Populaire du Viêt-Nam sur les Français à Dien Bien Phu pour que la présence française s'efface définitivement de l'Indochine. Les accords de Genève de juillet 1954 conduiront à la reconnaissance de l'indépendance du Viêt-Nam avec la mise en place de deux composantes :

- la *République démocratique du Viêt-Nam (RDC)* au nord du 17<sup>e</sup> parallèle;
- au sud, la *République du Sud Viêt-Nam*.

Suite à un long conflit avec les Etats-Unis qui s'achèvera avec la chute de Saïgon le 30 avril 1975 (ce conflit avait débuté en 1960 avec l'arrivée de Conseillers américains dans le sud du pays), le Viêt-Nam sera réunifié et la République Socialiste du Viêt-Nam sera proclamée le 2 juillet 1976 par la nouvelle Assemblée nationale. A compter de cette date, c'est le vietnamien qui sera alors utilisé de façon quasi-exclusive dans l'administration et dans l'enseignement. Du même coup, le français deviendra une langue étrangère, le nombre des emprunts « classiques » diminuant très fortement à partir de ce moment-là pour se limiter aux termes scientifiques et techniques, qui, d'après des statistiques récentes représentent aujourd'hui la majorité des emprunts au français. A ce jour, le Viêt-Nam demeure le seul pays du Sud-est asiatique à avoir adopté une écriture romanisée. L'écriture idéographique, quant à elle, n'est plus guère pratiquée que par quelques spécialistes.

Si le Viêt-Nam est aujourd'hui membre à part entière de l'espace francophone, force est cependant de reconnaître que la langue française est désormais réduite à la portion congrue dans le quotidien de ce pays. Le français serait actuellement maîtrisé par 0,7% de la population totale, soit environ 570 000 Vietnamiens<sup>5</sup>, dont un nombre important de personnes âgées ayant été scolarisées avant l'indépendance. Sa pratique serait donc extrêmement limitée puisque la population globale du Viêt-Nam est actuellement estimée à environ 86 millions d'habitants<sup>6</sup>. Le vietnamien, quant à lui, est non seulement la langue nationale du Viêt-Nam, mais aussi la langue maternelle de plus de 70% de la population de ce pays (celle de l'ethnie majoritaire, les *Kinh*, habitants des deltas et des plaines littorales<sup>7</sup>) et d'environ deux millions d'émigrés. Cette langue isolante et monosyllabique est dotée d'un système à six tons. Tu Huyen Nguyen Xuan, dans son cours d'initiation au vietnamien (2002)<sup>8</sup>, décrit cette langue de la façon suivante :

(...) Le vietnamien est très différent du français. Pour le caractériser, on peut dire que c'est une langue isolante et tonale. Cela signifie :

- *qu'un concept peut se limiter à une seule syllabe invariable (pas de genre, pas de nombre).* Une assez grande partie des mots vietnamiens sont composés de monosyllabes. Ces monosyllabes sont donc pourvus de sens, ce qui a pu faire dire aux linguistes que le vietnamien est une langue monosyllabique. Des recherches récentes montrent que le mot vietnamien, en fait, se compose majoritairement de deux syllabes dont, parfois, seule la première a un sens. Les mots polysyllabiques sont en nombre plus rare et sont assez difficiles à repérer, l'orthographe séparant traditionnellement les syllabes (influence de l'écriture idéographique ?)

Exemple : *xe* : *véhicule* – *lúa* : *feu* à *xe lúa* : *train*  
*máy* : *machine* – *bay* : *voler* à *máy bay* : *avion*

- *qu'il existe un système de tons modulant des syllabes et modifiant leur sens.* A l'écrit, ces tons sont indiqués par des signes diacritiques situés au-dessus des voyelles.

Exemple : *ma* : *fantôme*  
*má* : *maman* ou *la joue*, selon le contexte  
*mà* : *mais*, *conjonction de coordination*  
*mả* : *tombeau*  
*mã* : *cheval*, *mot sino-vietnamien* ou *objet en papier utilisé*  
dans des cérémonies religieuses  
*mạ* : *pousse de riz*

Nguyen Xuan T. H., 2006, T1, pp.13-14

Le vietnamien « standard » - en fait, la norme officielle qui est aussi la plus proche de l'écrit - comporte six tons. Toutefois, seuls les Vietnamiens du Nord parviennent à maîtriser ces six tons. La plupart des Vietnamiens du Sud n'en maîtrisent que cinq (dans certaines régions du Centre, on n'en compte même que quatre). Si le vietnamien présente d'importantes différences d'accents – et de lexique – entre les trois régions composant ce pays (Nord, Centre et Sud), il est cependant à signaler que l'intercompréhension ne pose aucun problème d'une région à l'autre<sup>9</sup>.

### 3 - Que conclure de ce rapide panorama historique et sociolinguistique ?

La présence chinoise, puis française que le Viêt-Nam a dû subir sur son territoire au cours de son histoire est encore largement perceptible aujourd'hui dans sa langue. L'influence chinoise y est manifeste. On peut facilement l'expliquer par un contact de plus de dix siècles entre les deux pays, période durant laquelle le chinois a servi de langue d'administration et de culture. L'article de Dang Thai Minh et de Nguyen My Phuong intitulé « Changement linguistique et changement social à travers la confusion de *mại* / *mãi* » fournit un bon exemple de cette emprise (cf. Dang Thai Minh & Nguyen My Phuong, 2006, pp. 58-69)<sup>10</sup>. Dans cet article, les auteurs nous montrent que le vietnamien, comme de nombreuses autres langues, s'est enrichi au fil des siècles grâce à différents emprunts. Si la Chine a légué un très grand nombre de formations savantes à la langue vietnamienne, les dialectes utilisés dans la Chine méridionale, quant à eux, ont également conduit à des constructions populaires venant interférer avec ces formations savantes. Le cas de *mại* / *mãi* est, à cet égard, particulièrement significatif.

Plus étonnant, le français a, lui aussi, fortement enrichi le lexique vietnamien même si la présence de la France dans cette partie du monde est restée relativement limitée sur l'échelle du temps (moins d'un siècle). En effet, la colonisation française au Viêt-Nam s'est étendue sur une période allant de 1858 à 1945 (Ho Chi Minh proclamera l'indépendance de la République Démocratique du Viêt-Nam le 2 septembre 1945, sur la place Ba Dinh à Hanoï). Cette période coloniale<sup>11</sup> s'achèvera par la première phase de la guerre d'Indochine (1945-1954) et par le départ définitif de la France en 1954. C'est probablement le rôle prédominant qui avait été assigné au français durant le régime colonial en tant que langue de l'administration et de l'enseignement qui explique en partie le nombre important des emprunts français qui subsistent encore aujourd'hui dans la langue vietnamienne. Si le vietnamien s'est enrichi de ces nouveaux emprunts lexicaux, il leur a cependant fait subir une « vietnamisation » selon l'expression utilisée par Tu Huyen Nguyen Xuan (2002) « en les adaptant à la phonétique (adjonction de tons) et à l'orthographe vietnamiennes (séparation des syllabes) ». Pour sa part, Vi Van Dinh (1996, pp. 6-7) explique qu'entre le début du 20<sup>ème</sup> siècle et 1945, on pouvait considérer le Viêt-Nam comme un pays bilingue « où le français et le vietnamien étaient en même temps utilisés, en contact direct, se concurrençant et s'influençant réciproquement ». Toutefois, il souligne rapidement le déséquilibre de statut et de considération de chacune de ces deux langues, bilinguisme inégalitaire que les sociolinguistes qualifient de « diglossie ». C'est alors, selon la règle générale, la langue dite prestigieuse qui fournit les emprunts. Il ne faut pas négliger cependant la nécessité qui a conduit le vietnamien, face à la multiplication des échanges matériels et humains et au développement des techniques à emprunter pour désigner des réalités nouvelles qu'il s'agissait de traduire. C'est par exemple le cas de la bière, importée en même temps que son nom, et donc réalité nouvelle qui a pris le nom de « bia ». L'étude chronologique de Vi Van Dinh, appuyée sur une série de dictionnaires montre une progression croissante des emprunts. On en compte 3 en 1895, puis 26 en 1931, et 248 en 1952. Le *Dictionnaire du Vietnamien*, publié en 1992 par le Centre de dictionnaires de langue en donne 1087. Il faut bien évidemment se souvenir que l'entrée d'un mot dans un dictionnaire se fait avec un décalage temporel plus ou moins important. Le présent ouvrage en présente plus de trois mille (il en contient très exactement 3 917), quantité considérable<sup>12</sup>.

## QUAND LES EMPRUNTS PEUVENT AUSSI DEVENIR UNE SOURCE D'ENRICHISSEMENT

### 1 - L'emprunt, éléments de définition

Les linguistes, signale Henriette Walter, ont un « euphémisme » plaisant : « ils parlent pudiquement « d'emprunts » chaque fois qu'une langue prend des mots à sa voisine, tout en n'ayant pas la moindre intention de les lui rendre un jour. Plus techniquement, Josette Rey-Debove définit l'emprunt (1998, p. 151) comme « un processus par lequel une langue L1, dont le lexique est fini et déterminé dans l'instant T, acquiert un mot M2 (expression et contenu) qu'elle n'avait pas et qui appartient au lexique d'une langue L2 ». Sont exclus par la précision donnée entre parenthèses, les emprunts des seuls contenus (emprunts sémantiques) ou expressions, ainsi que les calques, qui sont des traductions soucieuses de la motivation morphosémantique ou étymologique.

Le dictionnaire franco-vietnamien proposé par Dang Thai Minh concerne donc ces mots que le vietnamien (notre L1 dans le cadre du présent ouvrage) a empruntés au français (L2), dans leur forme (expression) et leur sens (contenu), quelle que soit par ailleurs l'origine de ces mots, le français comptant lui même une quantité considérable d'emprunts. Il faut se souvenir qu'en effet le français a beaucoup emprunté, d'abord au latin et au grec, puis à l'anglais, mais pas seulement ! Henriette Walter détaille, dans son savoureux ouvrage *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*,<sup>13</sup> les langues « prêteuses » qui ont « contribué à divers titres à forger la personnalité de la langue française » (1997, p. 13) : le gaulois, l'ibère et le ligure pendant l'Antiquité, le francique, le vieux scandinave, l'arabe et les langues régionales au Moyen-âge, l'italien, l'espagnol, le nahuatl<sup>14</sup>, le portugais, le tupi<sup>15</sup> (XVI<sup>ème</sup>-XVII<sup>ème</sup> siècle), l'algonquin<sup>16</sup>, l'allemand, le polonais, le tchèque, le russe au XVIII<sup>ème</sup> siècle, et encore le bantou<sup>17</sup>, le tahitien, le malgache et le japonais aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles... Et la liste est loin d'être exhaustive !

On conçoit ainsi que *Le dictionnaire de linguistique*<sup>18</sup> présente l'emprunt comme le phénomène sociolinguistique le plus important de tous les contacts de langues et souligne qu'il s'attache nécessairement au prestige dont jouit une langue et le peuple qui la parle ou bien, au contraire, au « mépris dans lequel on tient l'un ou l'autre. » (1989, p. 188) Les 3 917 emprunts qui composent le présent dictionnaire portent évidemment les traces de l'histoire des rapports entre la France et le Viêt-Nam, que l'on vient de détailler dans le texte précédent.

Poursuivons notre parallèle avec le français : si le locuteur ordinaire identifie facilement la provenance étrangère de certains mots (panini, karaoké ou ersatz par exemple) il ne se doute pas qu'une quantité importante d'autres mots, à l'allure bien française sont en réalité des « étrangers bien acclimatés dans notre langue » (H. Walter, 1997, p. 11). Cette distinction, pour contestable que puisse être la partition<sup>19</sup>, met en avant la caractéristique de l'emprunt : il est capable de se transformer plus ou moins, sur les plans grapho-phonique, morphosyntaxique ou sémantique, de manière à s'intégrer dans la langue 2, à n'être plus perçu comme un « corps étranger ».

On sait que le vietnamien et le français sont deux langues très différentes l'une de l'autre, appartenant à des familles éloignées : le vietnamien, comme nous l'avons vu, est une langue à tons, de la famille austro-asiatique, tandis que le français - langue indo-européenne - fait partie du groupe des langues romanes. *A priori*, l'emprunt, facilité dans le cas des langues appartenant à la même famille - et plus encore au même groupe - devient plus complexe dans tout autre cas. Les processus d'intégration sur le plan grapho-phonique en sont donc d'autant plus remarquables, comme en témoigne la recherche de Vi Van Dinh (1996). Celle-ci nous a été fort précieuse pour la rédaction de cette introduction. En effet, cette présentation décrit brièvement quelques-uns des mécanismes d'intégration sur les plans phonétique et graphique des mots issus du français dans la langue vietnamienne. Il s'agit de remarques à caractère général, relevant d'une introduction à la lecture d'un dictionnaire, sans ambition relative à un corpus en discours, de chronologie fine, lequel permettrait une étude précise du processus métaphoriquement décrit par J. Rey Debove lorsqu'elle évoque « le mécanisme sémiotique par lequel le discours digère progressivement un corps étranger jusqu'à le codifier dans la langue ».

## 2 - L'influence du français sur le vietnamien : les deux grandes périodes dans l'adaptation des emprunts

On distinguera (Vi Van Dinh, 1996, p. 39) deux grandes tendances du point de vue de l'adaptation des termes empruntés au français par le vietnamien.

Lorsqu'ils se sont produits avant 1945, les emprunts se sont faits par le biais de la langue orale. Ils concernent, pour la plupart d'entre eux, des termes désignant des objets de la vie courante. Du fait des transferts phonétiques approximatifs réalisés par des locuteurs vietnamiens peu lettrés, les mots empruntés ont subi des modifications importantes par rapport à leur forme originelle. La reproduction du mot « emprunté » est approximative et se fonde sur le système phonétique du vietnamien. C'est, par exemple, le cas de « blockhaus », devenu **lô cốt**, de « fromage » : **pho mai** ou encore de « la clé » : **lắc cò lê**<sup>20</sup>. Il faut noter que cette façon d'emprunter conduit à la multiplication des variantes, car le mot étranger n'est pas perçu de la même manière par tout le monde. On trouve ainsi aujourd'hui différentes façon d'écrire « fromage », à côté de **pho mai** : **phô má** (au Nord), **phô mai** (au Sud)<sup>21</sup>. Ces mots, Vi Van Dinh les qualifie « d'emprunts naturalisés vietnamiens ». Il constate qu'ils ont « une physionomie tout à fait vietnamienne et fonctionnent parfaitement dans la langue, comme des mots purement vietnamiens, si bien qu'ils ne sont plus ressentis comme des emprunts par les locuteurs ». Nous sommes à l'un des pôles du continuum évoqué par A. Quéffelec<sup>22</sup>, pôle constitué « d'emprunts parfaitement intégrés ».

A partir de 1945, les contacts entre le français et le vietnamien sont moins directs pour des raisons historiques évidentes. L'emprunt se fait alors par le biais de documents écrits et concerne surtout des termes scientifiques et techniques. Le mot emprunté reste plus proche de sa forme d'origine, du fait de sa transcription phonétique. Peu à peu, cette nécessité de transcrire plus fidèlement - en particulier les termes scientifiques - conduit le vietnamien à accepter des phonèmes nouveaux (/p, r/) des combinaisons nouvelles, des groupes consonantiques initiaux /br, cr, cl, st.../, ainsi que des lettres nouvelles : « f, z, w et j ». Vi van Dinh signale que l'élévation du niveau d'instruction du peuple vietnamien, en particulier du point de vue des langues étrangères, permet une telle évolution, de même que la politique d'internationalisation et de normalisation des emprunts de la langue scientifique.

Ce procédé permet une réfection de certains mots empruntés par adaptation phonétique, par exemple **lắc cò lê** « la clé »<sup>23</sup> est refait en **cò lê**, forme qui apparaît dans le présent dictionnaire, puis en **clê** (Vi Van Dinh, 1996, p. 16).

## 3 - Les procédés d'intégration

Rappelons que le critère phonétique est considéré par L. Deroy, dont la thèse consacrée à l'emprunt fait encore référence, comme très important, puisque « la première adaptation que subit le mot emprunté est phonétique et dans une certaine mesure phonologique. » (1956, p. 237). Comment « yaourt » est-il devenu « **da ua** » ? Comment est-on passé de « escarpin » à « **ếch-các-panh** », de glaïeul à « **cò-lay-don** » ou de « zigzag » à « **dích dắc** » ? Nous allons à présent donner quelques clés d'interprétation à ces transformations qui peuvent avoir rendu un mot méconnaissable pour un œil non initié !



### 3.1 - Les tons

Comme indiqué précédemment, le vietnamien possède entre quatre et six tons (selon les régions) : sans accent (zéro), accent grave ( ` ), accent retombant ( ˆ ), accent remontant ( ˜ ), accent aigu ( ˘ ), et accent intensif ( i ).

Cette variation mélodique permet d'attribuer des sens différents à des mots de signifiants identiques, ce qui en fait une unité distinctive au même titre que le phonème. Il s'agit d'un phénomène prosodique qui concerne un élément supérieur au phonème, tout comme le sont l'accent, l'intonation ou la durée.

Les mots français empruntés étant évidemment dépourvus de tons, il convient d'en attribuer un à chacune de leurs syllabes, tons qui, toutefois, n'ont pas de valeur distinctive, puisque leur variation, sur une unité identique, n'entraîne pas de différence de signifié. Le rôle du ton se limite alors à donner une euphonie ainsi qu'une physionomie graphique vietnamiennes à l'emprunt du français. Il est à noter que les emprunts récents de la langue scientifique s'écrivent sans tons, ce qui est logique au regard de la seconde tendance évoquée ci-dessus.

### 3.2 - La structure syllabique

La syllabe du vietnamien se compose de cinq éléments : le ton, la consonne initiale, la rime elle-même comprenant : la semi-voyelle (son intercalé), la voyelle (son noyau) et l'élément final. En vietnamien, à la différence du français, la syllabe se confond dans la plupart des cas avec le morphème. Rappelons que le vietnamien est une langue isolante, ce qui signifie qu'il est construit à partir de syllabes invariables que l'on peut considérer isolément. Il s'agit d'un point de différence considérable avec des langues comme le français ou l'anglais, langues flexionnelles et polysyllabiques. Les conséquences sur l'intégration des emprunts au français sont diverses. A l'écrit, les polysyllabes empruntés au français sont séparés par un blanc ou un trait d'union qui en facilitent la lecture tout en indiquant qu'il s'agit d'un emprunt. Toutefois, les phénomènes les plus notables sont d'ordre phonétique. Evoquons, en premier lieu, ceux qui touchent le mot entier.

#### 3.2.1 - Apocope et aphérèse

Ces procédés de troncation sont fréquents en français, tout particulièrement l'apocope qui explique la formation du français par rapport au latin : du fait d'un relâchement articuloire, les finales des mots ne sont plus prononcées. De même, certains polysyllabes français, en s'intégrant dans le vietnamien ont perdu quelques syllabes afin d'être plus faciles à mémoriser et à prononcer. Ils prennent ainsi la physionomie d'un mot vietnamien. C'est la syllabe finale, accentuée en français qui reste le plus souvent, comme dans les exemples d'aphérèses suivants :

- alcool : **côn**
- jerricane : **can**
- contrôleur : **lơ**
- aiguille : **ghì**
- origine : **gìn**
- remorque : **moóc**
- haricot vert : **cô ve**

Ces aphèreses paraissent plus fréquentes dans le dictionnaire de Dang Thai Minh que les apocopes (suppression de la fin du mot), contrairement à ce qui se produit en français.

Voici cependant quelques exemples d'apocopes (syllabe initiale conservée) :

- commissaire : **căm** (terme désuet)
- bac / baccalauréat : **bắc** (le terme n'est plus utilisé que dans le cas des classes bilingues)
- application : **áp** (le terme est désuet, on utilise couramment « *ánh xạ* », qui vient du chinois-vietnamien)

Une syllabe médiane peut également disparaître. Ce procédé paraît cependant plus rare :

- carabine : **các-bin**
- rassemblement : **sáp-mãng** (désuet)

Ces tronctions favorisent la formation d'homographes, comme le montre l'exemple suivant, extrait du présent dictionnaire, dans lequel **can**<sup>2</sup> « jerricane » se trouve présenter une forme identique à quatre autres termes homographes. Les mots cités ci-dessus : **lo**<sup>1</sup> « contrôleur » et **ghi**<sup>3</sup> « aiguille » se retrouvent dans un cas semblable.

- can**<sup>1</sup> : calque *giấy* ~ papier calque.
- can**<sup>2</sup> : jerricane / jerrycan.
- can**<sup>3</sup> : cale.
- can**<sup>4</sup> : canne. *đi nhờ chống* ~ marcher à l'aide d'une canne.
- can**<sup>5</sup> : (anatomie) cal. ~ *xương* cal osseux.

- lo**<sup>1</sup> : contrôleur.
- lo**<sup>2</sup> : bleu. *màu* ~ *nhạt* bleu clair.

- ghi**<sup>1</sup> grille.
- ghi**<sup>2</sup> gris ; *màu* ~ *sáng* gris clair.
- ghi**<sup>3</sup> aiguille.

On peut enfin noter, pour terminer, qu'il n'est pas rare que des polysyllabes consécutifs conservent la totalité de leurs syllabes, malgré la préférence actuelle du vietnamien pour les dissyllabes<sup>24</sup>.

Citons :

- consortium : **công-xoóc-xi-om**
- cholestérol : **cô-lét-tê-rôn**
- garantie : **ga-răng-ti**
- pré-angkorien : **prê-âng-co-riêng**. (*phong cách* ~ style pré-angkorien).

#### 4 - Les phonèmes consonnes

Penchons-nous, à présent, sur les composants du système phonologique. La comparaison des systèmes phonologiques montre que le vietnamien possède six phonèmes consonnes de plus que le français (22 contre 16), mais leur distribution

varie considérablement. Alors que les phonèmes consonnes français peuvent se trouver dans les positions initiales, intervocaliques et finales, les phonèmes consonnes vietnamiens ne sont jamais en position intervocalique. Par ailleurs, seulement six d'entre eux peuvent se trouver en position finale. Contrairement au français, le vietnamien ne présente que très peu de groupes de consonnes.

D'autre part, l'absence de /p/, /t/, /ʃ/ et /ʒ/, et la disparition d'oppositions entre /s/ et /z/ (post-alvéolaires) et /s/ et /z/ (dentales)<sup>25</sup> provoquent des confusions de prononciation.

## 5 - La réception des consonnes initiales

Les groupes consonantiques fréquents en français, tels /st/, /br/, /str/, /tr/, /pl/, /bl/, /fl/, /gl/, /kl/... n'existent pas en vietnamien. Pour les adapter, plusieurs solutions se présentent :

**5.1 - Pour les groupes formés d'une consonne suivie d'un /l/, c'est souvent le /l/ qui est maintenu :**

/pl/ pli : **li**<sup>2</sup>  
 /bl/ bleu : **lơ**<sup>2</sup>  
 /bl/ blockhaus : **lô cốt**  
 /gl/ glacé : **lát xê**

**5.2 - Pour les groupes formés avec /r/ .**

Ce phonème - qui n'existe pas à l'origine en vietnamien - est supprimé :

/br/ brancard : **băng ca**  
 /kr/ crème : **kem**  
 /fr/ frein : **phanh**  
 /gr/ gramme : **gam**<sup>1</sup>  
 /tr/ traverse : **tà vệt**

Il arrive cependant que le /r/ soit maintenu, tandis que l'autre consonne est supprimée. Dans les cas de « grève » : **reo** et « broder » **rô-đê**, il est probable que l'emprunt se soit produit par le biais d'un dialecte dans lequel existe le /r/<sup>26</sup>.

Une troisième solution consiste à insérer une voyelle entre les deux consonnes pour former une nouvelle syllabe avec la première. Cette voyelle peut être /ɣ/ (ce phonème se transcrit par la lettre o) comme dans « crêpe » : **cô-rép**, ou par la lettre /a/ dans « crème » : **cà rem**, ou encore par la lettre /i/, dans « stère » : **si-te**, ou « sport » : **xì po**.

Le lecteur constatera cependant la présence, dans le présent dictionnaire, de groupes consonnes initiaux, dans les termes scientifiques, conformément à la tendance à la normalisation. Citons-en quelques exemples :

- brai : **bre**  
 - brome : **brôm**  
 - chrome : **crôm**  
 - clarinette : **cla-ri-nét**

On peut supposer que l'entrée puis l'acceptation dans la langue de ces groupes de consonnes motive la réfection d'emprunts plus anciens, et explique ainsi la coexistence dans le dictionnaire de variantes qui déclinent les différents procédés que nous venons de passer en revue.

Exemples :

- cravate : cà vạt, ca-ra-vát et cra-vát
- crêpe : kếp, cò-rép et crép.

## 6 - Les consonnes simples

### 6.1 - Les phonèmes consonnes qui ont des correspondants

En position initiale, les phonèmes consonnes identiques en français et en vietnamien se maintiennent. L'écriture est identique dans le cas de six phonèmes consonnes : /b/, /l/, /m/, /n/, /t/, /v/.

D'autres phonèmes consonnes correspondants n'ont pas la même écriture dans les deux langues. Dans ce cas, c'est en principe la consonne vietnamienne qui l'emporte.

Ainsi :

- /d/ s'écrit en français « d » et en vietnamien « đ » (**đê**<sup>1</sup> : deux)
- /f/ s'écrit en français « f » et en vietnamien « ph » (**phim** : film, **phích**<sup>1</sup> : fiche)
- /ŋ/ s'écrit en français « gn » et en vietnamien « nh » (**ma nhi**<sup>22</sup> : compagnie)
- /z/ s'écrit en français « z » et en vietnamien « d » (**đê-rô** : zéro).

Les consonnes /k/ et /g/ - qui ont plusieurs graphies dans les deux langues (« k », « c », « qu » pour /k/) - prennent une distribution différente selon les règles orthographiques de chaque langue.

### 6.2 - Les phonèmes consonnes françaises qui n'ont pas de correspondants en vietnamien

Nous avons vu que les phonèmes consonnes /r/ et /ʒ/ n'existaient pas en vietnamien. Ils se retrouvent dans les emprunts assimilés à /z/, lequel s'écrit de plusieurs manières : « gi », « d » et « r ». C'est ce qui explique que le /ʒ/ de /ʒãbõ/ « jambon », se prononce /zãbõŋ/, lequel s'écrit : « **dãm bông** ».

Depuis quelque temps, les lettres « j » et « z » sont acceptées pour transcrire les mots qui les contiennent : par exemple, dans éc-zê-ma « eczéma ». Ceci explique la coexistence dans le dictionnaire les formes **ma dút** et **ma-zút** pour « mazout ».

En vietnamien, la lettre « s » transcrit le phonème /s/, tandis que le phonème /s/ est en principe transcrit par la lettre « x ». Or l'opposition /s/ et /ʃ/ se neutralisant à l'oral, un emprunt contenant le phonème /s/ du français peut s'écrire avec les lettres « s » ou « x ». Par exemple, « salon » peut s'écrire : **xa-lông** ou **sa lông**.

Quant au phonème /ʃ/, il peut en principe s'écrire « s » ou « x » dans les emprunts, mais seule la lettre « s » est acceptée dans les dictionnaires : **sê ri**<sup>1</sup> « chéri ».

La consonne /p/ n'accepte pas en vietnamien la position initiale. C'est pourquoi le premier type d'emprunts l'identifiait à /b/, la consonne sonore correspondante. Ainsi « poste » était transcrit **bót**, et « pont » : **boong**<sup>1</sup>.

Toutefois, de nouveau, de par la nécessité de transcrire les termes scientifiques et les noms propres, la consonne /p/ est maintenant acceptée à l'initiale, par exemple dans **pa-la-đi** « palladium ». De ce fait, de nombreux emprunts ont des variantes : « pardessus » : **ba đò suy** et **pa đò suy** et également (**pa-đò-xuy** et **ba đò xuy**). Il semblerait que dans la pratique langagière, les formes avec /p/ soient surtout utilisées par les personnes ayant un niveau d'éducation plus élevé<sup>28</sup>. Malgré cela, les emprunts transcrits par un « p » à l'initiale sont la règle actuellement.

## 7 - Les consonnes finales

Nous l'avons souligné, en vietnamien, seules six consonnes /m, n, ŋ, p, t, k/ peuvent se placer en position finale, tandis qu'en français, toutes les consonnes peuvent s'y trouver. Ces six consonnes se maintiennent en position finale dans les emprunts, par exemple dans **séc**<sup>1</sup> « chèque », **lúp** « loupe », **ma dút** « mazout » ou **ma két** « maquette ».

Les autres consonnes doivent s'identifier aux consonnes vietnamiennes phonétiquement les plus proches.

- /b/ et /f/ deviennent /p/ : **đúp** : double, **sép** chef.
- /d/ devient /t/, comme dans **mót** : mode, plus rarement /g/ : **băng** : bande.
- /l/ devient /n/, comme dans **ban** : balle, **biên** : bielle.
- /g/ devient /k/, qui s'écrit « c » après les voyelles « a, o, u » et « ch » après « i, e ».

Par exemple, **đích đác** : zigzag.

- /s/ et /ʃ/ deviennent /k/, qui s'écrit « ch » : **tách** : tasse, **phích** : fiche.
- /z/, /ʒ/ et /r/ tombent en général : **va li** : valise, **be** : beige, **bơ** : beurre, **ba** : bar.
- Lorsque le phonème /r/ en position terminale tombe, la voyelle qui précède peut subir une modification. Par exemple, « bière » /**er**/devient **bia**, /**e**/.

Lorsque c'est un groupe consonantique qui est en finale, la consonne terminale est conservée en vietnamien (par exemple dans le mot « film » : **phim**).

## 8 - La réception des voyelles

### 8.1 - Voyelles communes aux deux langues : /i, e, ε, a, u, o, ə/

Quelle que soit l'écriture de ces phonèmes en français, ils sont notés en vietnamien par les lettres suivantes : « i, ê, e, a, u, ô, o ».

Ainsi :

- **pin** : pile
- **lốc kê** : loquet
- **rếp** : crêpe
- **ra đĩ** : radis
- **lu** : flou
- **phò** : faux
- **la coóc** : la coque.

Il y a cependant des cas où le timbre est modifié :

- /e/ remplace /ɛ/, par exemple dans « nickel » /nikɛl/ qui devient **kên**, /ken/.
- /o/ remplace /ɔ/, par exemple dans « colle » /kɔl/ qui devient **côn** /kon/.

## 8.2 - Les voyelles proches

Les voyelles /ø, ə, œ/ du français, en distribution complémentaire, sont identifiées à la voyelle /ɤ/ (transcrit par la lettre o) du vietnamien.

Par exemple :

- beurre, /bœr/ devient **bơ** /bɤ/
- bleu, /blø/ devient **lơ** /lɤ/
- chemise, /ʃəmiz/ devient **sơ mi** /sɤmi/.

La voyelle /y/ n'a pas d'équivalent en vietnamien, elle est prononcée /wi/ dans les emprunts, lequel s'orthographe en « uý ».

Par exemple : tube, /tyb/ devient : **tuýp** /twip/.

Il arrive que /y/ devienne /u/ : par exemple dans le mot « virus », qui devient : **vi-rút** /virut/.

## 8.3 - Les voyelles nasales

Il n'y a pas de voyelles nasales en vietnamien. Elles se trouvent donc identifiées dans les emprunts à un rime (groupe de sons composant la syllabe) qui contient une voyelle et une consonne nasale /m, n, ŋ/ (ce dernier phonème est graphié «ng / nh »).

Ainsi «gant» devient : **găng**. Il y a cependant des exceptions :

- /ã/ devient /an/ par exemple dans « jerrycan » /Jerikã/ : **can** /kan/
- ou /am/, par exemple dans « chambre » /ʃãbr/ : **săm** /sam/
- ou /aŋ/, par exemple dans « tangente » /tãjãt/, **tang** /taŋ/.

Les autres voyelles du français se comportent globalement de manière similaire. On constate, là encore, l'existence de variantes phoniques et graphiques, par exemple le mot « planton » possède deux graphies pour le phonème /ɔ̃/ : « oong » : loong toong et « ông » plãng tông (signalons également la présence d'une troisième forme dans le dictionnaire : bở-lãng-tông).

## 8.4 - Les semi-voyelles

Le vietnamien connaît deux des trois semi-voyelles du français : /j/ et /w/ qui ne changent pas dans les emprunts : « maillot » donne : may-ô, « douane » : đòan / dwan/. Le phonème /Y/ devient également /w/, transcrit « uy » : « tout de suite » : tút suyt.

Nous venons de passer en revue les modes d'adaptation phonétique des emprunts du vietnamien au français, ce qui, nous l'espérons, facilitera la lecture de cet ouvrage. Voyons, à présent, quelle peut être l'utilité et la fonction d'un tel dictionnaire.

### APPRENDRE À COMPRENDRE LES MOTS D'UN DICTIONNAIRE

#### LA MÉDIATION DU FRANÇAIS POUR DÉPASSER LES FRONTIÈRES D'UNE LANGUE

### Le français au Viêt-Nam : pour éviter de glisser de l'excellence à la nostalgie...

Si le français continue à se maintenir au Viêt-Nam grâce aux échanges avec les communautés immigrées dans les pays francophones (ces Vietnamiens de l'étranger sont appelés localement " Viet-kieu ") et à la mise en place de différents dispositifs (les filières bilingues en sont un bon exemple), il est aujourd'hui largement devancé par l'anglais, de plus en plus souvent considéré comme la langue de l'avenir. L'ouverture récente du pays au tourisme a considérablement influencé les pratiques et les demandes des Vietnamiens directement ou indirectement concernés par cette activité qui privilégie largement les échanges en anglais. Confrontés à des touristes (essentiellement des Asiatiques des pays proches) qui ne s'expriment guère en vietnamien, ils ressentent aujourd'hui l'absolue nécessité de maîtriser un anglais fonctionnel et utilitaire. Par ailleurs, l'émergence d'une économie globalisée depuis l'adhésion du Viêt-Nam à l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-est), en 1995, a renforcé la fonction véhiculaire de l'anglais qui s'impose aujourd'hui en tant que langue internationale dans la société vietnamienne. Cette hégémonie de l'anglais – qui touche également le système éducatif - s'explique aussi par l'environnement régional (forte présence de cette langue en Thaïlande, au Myanmar – ex-Birmanie – et dans les autres pays alentours) et par le fait que les modèles universitaires les plus prisés sont ceux des Universités américaines et australiennes. De nombreuses conventions sont actuellement signées entre des Universités vietnamiennes et des Universités américaines et australiennes, ce qui incite les étudiants à parvenir à une véritable maîtrise de l'anglais de façon à pouvoir espérer intégrer, par la suite, un établissement d'enseignement supérieur dans l'un ou l'autre de ces pays.

En ce qui concerne le français, toutes les enquêtes récentes montrent que c'est surtout « l'image culturelle » de cette langue qui continue à être perçue par les Vietnamiens. Celle-ci est confortée par le fait que les touristes français qui se rendent

dans ce pays y viennent le plus souvent, mus par une profonde nostalgie d'un passé désormais révolu. L'absence de valorisation du français – en particulier au niveau des entreprises françaises implantées localement – contribue également à renforcer le rôle de l'anglais en tant qu'hyperlangue. Longtemps associée à une image d'excellence, le français a aujourd'hui beaucoup de difficulté à être appréhendé en tant qu'outil d'avenir. Le fait que, de nos jours, les meilleurs étudiants vietnamiens choisissent en priorité des cursus universitaires dans lesquels l'anglais occupe une place prépondérante est une bonne illustration de cette situation.

Il reste cependant un motif d'optimisme : les filières bilingues vietnamien/français sont considérées comme une voie d'avenir de la francophonie au Viêt-Nam. L'idée sous-jacente à ce projet est que le français pourrait, à terme, retrouver une réelle fonctionnalité ainsi qu'une certaine présence dans ce pays par le biais d'un dispositif de ce type. En effet, depuis la signature en 1992 d'une convention avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (désormais AUF)<sup>29</sup>, le Viêt-Nam a opté pour la création de classes bilingues. Reconnues par le Ministère de l'Éducation et de la Formation (M.E.F.) vietnamien, les " classes bilingues " étaient présentées, au début des années 2000, comme un modèle d'avenir ainsi que l'attestent les quelques lignes qui suivent (M.E.F., 2002, p. 4) :

Le développement de la francophonie requiert un renforcement de la maîtrise de la langue française à tous les degrés d'enseignement. Il est alors nécessaire de renforcer l'enseignement du français et l'enseignement en français dans le cadre de cursus bilingues intégrés aux systèmes éducatifs nationaux, afin de permettre aux jeunes francophones de vivre dans un environnement francophone diversifié et d'accéder à un enseignement supérieur en langue française ouvert sur des formations d'avenir.

Ce dispositif, nommé officiellement " Programme national vietnamien de l'Enseignement intensif du/en français ", fait aujourd'hui l'objet de nombreux débats. C'est l'AUF qui gérait ce programme jusqu'en 2006. Depuis cette date, il est totalement géré par le Ministère de l'Éducation et de la Formation du Vietnam. Aujourd'hui, avec la décentralisation, l'avenir de ce programme est sous la responsabilité des Services provinciaux, ce qui contribue, dans de nombreux cas, à le fragiliser. Si certains Responsables politiques et éducatifs considèrent ce programme comme une véritable réussite (plus de 80% des élèves valident chaque année le baccalauréat bilingue), d'autres pensent, au contraire, que celui-ci se solde pour l'instant par un échec relatif au regard des investissements consentis, des objectifs fixés initialement et des enjeux en question<sup>30</sup>. Force est en effet de reconnaître qu'il sera difficile de procéder à une évaluation réellement objective de ce dispositif sans répondre, au préalable, à la question suivante : *que représente aujourd'hui le français pour un jeune élève vietnamien ?*

Comme indiqué dans ce qui précède, ce sont très certainement les enjeux francophones que le programme bilingue permet de mettre en lumière qui constituent l'un des éléments les plus positifs du dispositif ainsi mis en place. Si l'on mesure mieux à présent les avantages d'une éducation bilingue, à savoir un enrichissement cognitif et culturel, on sous-estime souvent d'autres dimensions. C'est ce que nous essaierons de montrer ici à travers les quelques propositions qui suivent. Celles-ci sont formulées afin de mieux tirer profit d'un outil tel que le présent dictionnaire vietnamien-français.



## En quoi un tel ouvrage peut-il intéresser un large public ?

Dans l'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère, les dictionnaires ont toujours joué un rôle essentiel. Dans le passé, ce rôle était d'autant plus important que l'on s'initiait essentiellement aux langues étrangères pour des raisons culturelles : souhait d'accéder au patrimoine culturel et littéraire d'un pays, désir de parfaire sa formation personnelle. Le recours aux dictionnaires faisait donc partie intégrante de la démarche préconisée.

Par la suite, on a considéré que l'apprentissage d'une langue étrangère relevait avant tout de raisons fonctionnelles et pragmatiques. Par conséquent, les lexicographes ont accompagné ce mouvement en faisant en sorte de réserver une part plus grande à la langue telle qu'elle était réellement parlée par les locuteurs : introduction d'expressions familières, voire argotiques. Une telle orientation permettait, dans le même temps, d'introduire un langage plus riche en référents culturels.

Aujourd'hui, ce sont les méthodes d'intercompréhension (le plus souvent, entre langues apparentées) qui apparaissent comme les plus novatrices. Elles permettent un gain de temps en dissociant les compétences à travailler (on privilégie nécessairement la compréhension, compétence pour laquelle on organise des entraînements spécifiques). Par ailleurs, elles jouent sur la transparence de certains mots. Le présent dictionnaire entre donc parfaitement dans cette perspective. Même si le français et le vietnamien sont loin d'être des langues apparentées<sup>31</sup>, le fait que cet ouvrage joue sur la proximité lexicale entre certains mots vietnamiens et leurs étymons français en fait un outil particulièrement intéressant du point de vue de l'intercompréhension (concept de transfert positif).

Rappelons que, de façon générale, un dictionnaire n'est pas destiné à être lu, mais plutôt à être consulté ponctuellement. L'utilisateur l'ouvre essentiellement pour répondre à une question qu'il se pose. Le dictionnaire de Dang Thai Minh, tel qu'il se présente ici, oblige donc l'utilisateur à se poser des questions sur le sens de chacun des mots qu'il peut y trouver et sur ses origines. Bien souvent, on finit par oublier quelle est l'origine des mots construits à partir d'emprunts. Les exemples abondent en français : Qui se souvient que le terme « budget » en français n'est pas d'origine anglaise, mais bien d'origine française ? Au Moyen-Age, celui-ci désignait la bougette qui était, en fait, un « petit sac » dans lequel on mettait son argent. Ce mot, parti en Angleterre, est ensuite revenu en France sous une forme anglicisée... En vietnamien, ce n'est pas dans la signification des mots empruntés que réside leur difficulté d'appréhension, mais plutôt dans les implicites culturels qu'ils sous-tendent et dans leurs rapports à leurs étymons français. En effet, c'est souvent dans le déplacement du sens, des valeurs et des emplois que réside aujourd'hui la plus grande difficulté à établir ce rapport. Il est effectivement clair que les transformations que chaque mot a subies en passant du français au vietnamien contraignent le lecteur à une lecture connotative : discerner les raisons pour lesquelles tel mot a été emprunté au français plutôt que tel autre, par exemple.

L'usage d'un tel dictionnaire invite en même temps à une réflexion sur les liens existant entre différentes langues. Il favorise donc les processus cognitifs

de l'apprenant. En classe, il peut ainsi donner lieu à des activités interactives et créatives. On pense notamment aux exercices inférentiels qui permettent de passer d'une langue à l'autre et de remonter aux mots de départ. On peut aussi considérer que ce dictionnaire est susceptible de fonctionner comme un instrument pouvant favoriser une véritable éducation interculturelle. La rencontre avec l'Autre, à travers les mots qui lui servent à communiquer, enrichira incontestablement les stratégies d'apprentissage des utilisateurs.

A travers un travail à caractère historique et en s'appuyant sur les représentations que les apprenants vietnamiens ont de la France, on pourra également amorcer une large réflexion sur les raisons expliquant la présence de nombreux noms d'origine française dans la langue vietnamienne. Une telle réflexion pourra amener ces mêmes apprenants à interroger des locuteurs francophones expérimentés et à réfléchir sur les migrations humaines et les influences culturelles qu'elles induisent. Un dictionnaire de ce type permet, en quelques sorte, de favoriser un enseignement du français " à la vietnamienne ", voire même de le valoriser.

## Conclusion

Tout comme il sera aisé de montrer à partir du présent ouvrage qu'il existe des passerelles entre le français et le vietnamien, on pourra, de la même manière, montrer qu'il existe de nombreux éléments communs entre l'anglais et le français. À l'instar de ce qui est aujourd'hui attesté pour les langues romanes, il y aura probablement intérêt à montrer comment le français peut favoriser l'apprentissage d'autres langues. Il deviendra alors possible de décloisonner l'enseignement-apprentissage des langues afin de permettre aux utilisateurs du présent dictionnaire d'enrichir leur répertoire linguistique et donc de s'ouvrir davantage aux autres.

## Bibliographie

Dang Thai Minh & Nguyen My Phuong, 2006 : « Changement linguistique et changement social à travers la confusion de mai / mǎi » dans D. Modard et L. Vignes (éds.), 2006 : *Les enjeux sociaux du langage. Hommage à Bernard Gardin, Synergies France n°6*, Gerflint, pp. 58-69.

Deroy Louis, 1956 : *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres.

Deroy Louis, 1980 : Vingt ans après l'Emprunt linguistique: critique et réflexions dans *Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain*, vol. 6, no 1-2, pp, 7-18.

Hagege Claude, 1987 : *Le français et les siècles*, Odile Jacob.

Hamers Josiane, 1997 : « Emprunt », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga, pp. 136-139.

MOTS n° 82 : « L'emprunt et sa glose », novembre 2006.

Nguyen Xuan Tu Huyen, 2000 : *Expérience de l'apprentissage d'une langue entièrement nouvelle : le vietnamien*, Rouen, Université / Sead, Fascicule 1 : 90 p. – Fascicule 2 : 66 p.

Quéffelec Ambroise : « Emprunt ou xénisme : les apories d'une dichotomie introuvable ? pp. 283-300 <http://www.bibliotheque.refer.org/livre3/1321.pdf>

Rey-Debove Josette, 1998 : *La linguistique du signe, une approche sémiotique du langage*, A Colin, 1998.

Vi Van Dinh, 1996 : *Les emprunts du vietnamien au français*, sous la direction de Jacques Cortès, DEA de Sciences du Langage, Université de Rouen.

Walter Henriette, 1997 : *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, R. Laffont.

Xuyen Vu Xuan, 2002 : « Le phonème français et le phonème vietnamien. », *Ela* 2/2002 (n° 126), p. 225-236.

## Notes

<sup>1</sup> Ce dictionnaire a été finalisé par Dang Thai Minh avec la collaboration de Nguyen My Phuong, son épouse.

<sup>2</sup> Même si la Chine possède une frontière commune avec le Vietnam, le chinois relève de la famille sino-tibétaine alors que le vietnamien appartient à la branche môn-khmer des langues austro-asiatiques.

<sup>3</sup> Comme indiqué précédemment, c'est le *chữ nho* qui conservera le statut d'écriture officielle au Vietnam.

<sup>4</sup> L'utilisation du quốc ngữ a été imposée en 1910 pour tous les documents publics.

<sup>5</sup> Le Consulat Général de France à Hochiminh-ville estime à 160 000 le nombre de locuteurs francophones réels et 200 000 celui des francophones occasionnels au Vietnam, auxquels il convient d'ajouter les 210 000 apprenants de français (considérés comme francophones partiels) – Données fournies en 2010 sur le site suivant : <http://www.consulfrance-hcm.org/>

<sup>6</sup> Données 2010 accessibles sur le site de l'Ambassade de France au Vietnam.

<sup>7</sup> Le Vietnam comporte 54 ethnies qui s'expriment dans des langues que l'on peut regrouper dans cinq grandes familles de langue.

<sup>8</sup> Nguyen Xuan Tu Huyen, 2000 : *Expérience de l'apprentissage d'une langue entièrement nouvelle : le vietnamien*, Rouen, Université / Sead, Fascicule 1 : 90 p. – Fascicule 2 : 66 p.

<sup>9</sup> On trouvera plusieurs descriptions synthétiques du vietnamien sur de nombreux sites internet dont le site Wikipédia dont l'adresse électronique est la suivante : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Vietnamien>

<sup>10</sup> Dang Thai Minh & Nguyen My Phuong, 2006 : « Changement linguistique et changement social à travers la confusion de mai / mǎi » dans D. Modard et L. Vignes (éds.), 2006 : *Les enjeux sociaux du langage. Hommage à Bernard Gardin, Synergies France* n°6, Gerflint, pp. 58-69.

<sup>11</sup> La période allant de 1945 à 1954 est très complexe à synthétiser, la situation évoluant très rapidement. En effet, la France réinvestira le sud du Viêt-Nam en octobre 1945 (son intention était de restaurer l'ancien régime), mais reconnaîtra peu de temps après (mars 1946) l'indépendance du pays au sein de l'Indochine française. À la suite du bombardement de Haiphong par la France le 24 novembre 1946, le conflit se généralisera. Toutefois, ce n'est qu'à partir de 1950 que les hostilités s'internationaliseront. Il s'agissait d'une conséquence de la victoire de Mao Tse-Tung en Chine. La France perdra la bataille de Diên Biên Phu le 7 mai 1954, ce qui marquera la fin de sa présence au Vietnam.

<sup>12</sup> Pour comparaison, J. Rey Debove signale que l'on retient 1500 mots empruntés par le français à l'anglais (1998 : 168) dans le lexique actuel.

<sup>13</sup> R. Lafont, Paris, 1997.

<sup>14</sup> Le nahuatl est la langue des Aztèques qui est encore parlée au Mexique.

<sup>15</sup> Les Européens rencontrèrent les Tupis lorsqu'ils découvrirent le Brésil, au XVI<sup>ème</sup> siècle.

<sup>16</sup> Les Algonquins sont un peuple autochtone d'Amérique du Nord qui a occupé, jusqu'au milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle, un vaste territoire au nord du fleuve Saint Laurent.

<sup>17</sup> Les langues bantoue (un grand groupe d'environ 450 langues) sont parlées par des peuples agriculteurs d'Afrique centrale et australe.

<sup>18</sup> J. Dubois & alii, Larousse, 1989 (1973), pp.188-189.

<sup>19</sup> A. Quéffelec parle d'une « dichotomie introuvable quand il s'agit de distinguer nettement « emprunt » de « xénisme ».

<sup>20</sup> Nous conservons les caractères gras pour les mots du vietnamien, conformément à la présentation du présent dictionnaire.

<sup>21</sup> Nous remercions M. Buu Minh Nguyen Tran et M. Phung Van Chiên, étudiants en Master 2 « Diffusion du français » en 2010 (Université de Rouen) pour les précisions qu'ils nous ont apportées sur le fonctionnement du vietnamien actuel et pour leurs indications sur la fréquence d'emploi de certains mots dans le texte qui suit.

<sup>22</sup> Au sujet des emprunts au français des langues d'Afrique subsaharienne.

<sup>23</sup> Ces deux termes désignent un outil servant à serrer ou à démonter certaines pièces (écrous, vis), à tendre ou à détendre le ressort d'un mécanisme.

<sup>24</sup> Le fonds lexical traditionnel de monosyllabes laisse la place aux dissyllabes, de manière très nette depuis quelques dizaines d'années, pour représenter aujourd'hui 80% de ce fonds (Vi Van Dinh 1996, p. 8).

<sup>25</sup> Xuyen Vu Xuan « Le phonème français et le phonème vietnamien. », *ELA* 2/2002 (n<sup>o</sup> 126), p. 225-236.

<sup>26</sup> Vi Van Dinh, 1996, p. 20.

<sup>27</sup> Les mots soulignés (par l'auteur du dictionnaire lui-même) signalent qu'il s'agit de mots employés uniquement dans des textes datant de l'époque coloniale ou dans les contextes se référant à cette époque. Lorsque les indications d'usage proviennent d'autres sources, nous l'avons signalé dans notre commentaire par le qualificatif « désuet ».

<sup>28</sup> Vi Van Dinh, 1996, p. 25.

<sup>29</sup> Pour en savoir plus, nous renvoyons le lecteur au site suivant : [www.auf.org](http://www.auf.org)

<sup>30</sup> Malgré une rénovation du dispositif en 2009 par le M.E.F. vietnamien avec l'appui de Valofrase, on note une baisse régulière des inscriptions – en particulier dans le primaire. On comptait 13 809 élèves en 2009-2010 suivant ce cursus alors qu'il y en avait 14 616 en 2008 – 2009.

<sup>31</sup> Nous l'avons clairement montré – et rappelé – dans ce propos introductif.